

# DROIT DES SOCIÉTÉS, BOURSIER ET DROIT DE LA CONFORMITÉ

DÉFENDRE NOS ENTREPRISES, RENFORCER LEUR COMPÉTITIVITÉ ET  
L'ATTRACTIVITÉ DE LA PLACE BOURSIÈRE DE PARIS

Lettre d'information – février 2022

## Proposition de loi relative à la protection des lanceurs d'alerte

La proposition de loi relative à la protection des lanceurs d'alerte a été adoptée le mardi 1er février en Commission mixte Paritaire (idem pour la PPL organique). Le Conseil constitutionnel a été saisi le 18 février par le Premier ministre pour effectuer un contrôle de constitutionnalité de la proposition de loi visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte et de la loi organique visant à renforcer le rôle du Défenseur des droits en matière de signalement d'alerte (2022-838 DC). Le Conseil constitutionnel a un mois pour statuer.

Points à retenir :

- Pas d'extension du statut de lanceur d'alerte aux personnes morales (ex : ONG) ;
- Extension limitée du statut de « facilitateurs » aux « personnes morales à but non lucratif » ;
- Possibilité de traiter les alertes au niveau du groupe (modalités fixées en décret) ;
- Modalités de traitement des alertes par les autorités externes fixées dans un décret ;
- Renforcement des protections et des sanctions en cas de représailles contre un lanceur d'alerte ;
- Pas de sanction spécifique prévue contre les alertes diffusant de « fausses informations ».

## Consultations & réunions

**Projet de directive « devoir de vigilance ».** La Commission européenne a publié le mercredi 23 février le [projet de directive européenne sur le devoir de vigilance](#) accompagné de [ses annexes](#). Nous vous proposons de nous réunir le mercredi 9 mars de 15h à 17h par visioconférence, afin de vous présenter la directive et de recueillir votre avis sur ce projet. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir vous inscrire [via ce lien](#). Le lien de connexion vous sera adressé par la suite, 48h au plus tard avant la réunion.

**Consultation de la Commission européenne - proposition de directive "digitalisation du droit des sociétés".** La Commission européenne a lancé une consultation publique sur la « digitalisation du droit des sociétés » en vue de préparer une proposition de directive d'ici le premier trimestre 2023. Cette consultation, ouverte jusqu'au 8 avril prochain, prend la forme d'un questionnaire que vous trouverez via [ce lien](#). En vue de préparer la réponse du MEDEF, nous vous proposons une réunion de travail le jeudi 10 mars 2022 de 17h à 18h en visioconférence. Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer par mail si vous souhaitez participer à cette réunion.

## Note de décryptage

**Loi du 24 décembre 2021 dite « Rixain ».** Vous trouverez via [ce lien](#) la note de décryptage du Medef sur la loi n°2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle dite loi « Rixain ».

Le Comité a sa page LinkedIn ! Pour nous suivre, c'est par [ici](#).